

## Difficultés face à l'écrit

# 116 000 personnes en situation d'illettrisme en 2011

En 2011 à La Réunion, 116 000 personnes sont en situation d'illettrisme, soit 22,6 % des 16 à 65 ans ayant été scolarisés en France. Ce nombre a augmenté de 16 000 personnes entre 2007 et 2011 en raison notamment de la croissance de la population. Les hommes sont deux fois plus en difficulté que les femmes. Les conditions de vie durant l'enfance sont déterminantes sur les compétences à l'écrit : les personnes qui ont connu des difficultés financières, qui parlaient uniquement créole, qui ne lisaient jamais ou dont les parents n'avaient pas de diplôme rencontrent plus de difficultés à l'âge adulte.

Face à l'écrit, les plus jeunes sont moins souvent en difficulté que leurs aînés. Néanmoins à La Réunion, un jeune sur sept reste en situation d'illettrisme. Ce taux ne baisse pas entre 2007 et 2011. En revanche, entre 60 et 65 ans, le nombre de personnes en situation d'illettrisme régresse du fait de la sortie du champ de l'étude des générations les moins bien scolarisées.

L'accès aux études supérieures assure la maîtrise des compétences. Les jeunes diplômés réunionnais disposent d'un niveau à l'écrit et en compréhension orale similaire à leurs homologues métropolitains. Ils ont cependant, à l'instar de la population réunionnaise, de fortes lacunes en calcul.

En 2011 à La Réunion, 22,6 % des personnes âgées de 16 à 65 ayant été scolarisées en France sont en situation d'illettrisme. Ces 116 000 Réunionnais rencontrent de grandes difficultés dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit : la lecture de mots, la production de mots écrits et la compréhension d'un texte simple [graphique 1]. Entre 2007 et 2011, le taux d'illettrisme n'a pas diminué [encadré 1]. La population en situation d'illettrisme a cependant augmenté de 16 000 personnes en raison notamment de l'accroissement démographique (6 500 habitants de 16 à 65 ans supplémentaires par an entre 2007 et 2011).



[encadré 1

### Mesure de l'illettrisme

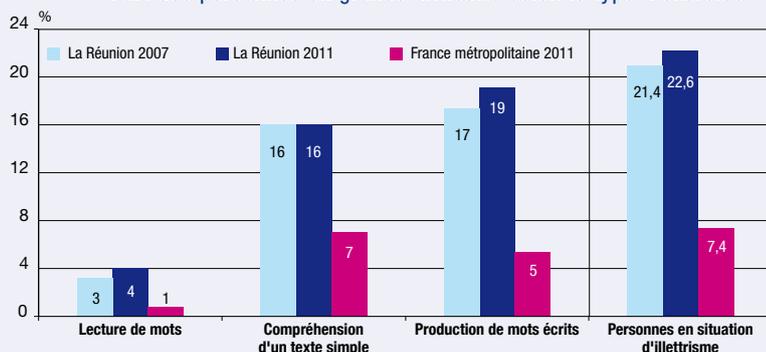
L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) a porté en 2011 sur un échantillon de 1 900 personnes. Le taux d'illettrisme mesuré, qui s'établit à 22,6 %, est proche de celui de 2007 où il était de 21,4 %. Compte tenu de la taille de l'échantillon, cette augmentation n'est statistiquement pas significative.

Selon la définition donnée par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), le terme d'illettrisme est réservé pour qualifier la situation des personnes qui ont été scolarisées dans le cadre de l'école française et qui ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture ou écriture pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Bien qu'elles aient été scolarisées, près de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont eu une durée de scolarisation inférieure à 10 ans, soit moins longtemps que le minimum légal obligatoire (27 % en France).

Le taux d'illettrisme est trois fois supérieur à celui de France métropolitaine (7 %). La Réunion reste ainsi une des régions françaises où ce taux est le plus fort. Il est par exemple nettement supérieur à celui du Nord-Pas-de-Calais (12 %) ou de la Picardie (11 %). Comparativement aux Antilles, selon les dernières mesures disponibles, La Réunion se situe au-dessus de la Martinique (14 % de personnes en situation d'illettrisme en 2006) et de la Guadeloupe (20 % en 2009).

[graphique 1] **Communication écrite : Les difficultés sont plus marquées dans la production de mots écrits**  
Part des personnes en grande difficulté selon le type d'exercice



Source : Insee, enquêtes IVQ 2007 et 2011.

Champ : personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France.

Note de lecture : Une personne en situation d'illettrisme rencontre des difficultés dans au moins un des trois domaines de compétences (lecture, compréhension, écriture). Le taux d'illettrisme n'est pas la somme des taux des différentes compétences car une personne peut cumuler plusieurs difficultés.

## Deux fois plus d'hommes en difficulté

Comme en 2007, les hommes ont plus de difficultés à l'écrit. Ils sont 30 % à avoir de grandes difficultés contre 16 % des femmes. En France métropolitaine, l'écart n'est que de 3 points entre les hommes et les femmes (9 % contre 6 %). Les hommes réussissent moins bien dans les trois compétences de l'écrit. Ils ont des difficultés particulièrement importantes dans la production de mots : 26 % des hommes sont en échec au test d'écriture contre 12 % des femmes. Ils sont aussi plus en difficulté dans la compréhension d'un texte simple (19 % d'échec contre 12 %). Ces difficultés peuvent être mises en relation avec les habitudes de lecture durant l'enfance. Près d'un homme sur deux (48 %) ne lisait jamais durant son enfance contre 30 % des femmes.

## Un jeune sur sept en situation d'illettrisme

Face à l'écrit, les plus jeunes sont moins souvent en difficulté que leurs aînés. Ainsi, en 2011, 14 % des jeunes de 16 à 29 ans rencontrent de grandes difficultés face à l'écrit contre 33 % des personnes âgées de 50 à 59 ans et 39 % des 60 à 65 ans [graphique 2].

Le pourcentage de personnes en situation d'illettrisme reste toutefois élevé parmi les générations les plus jeunes et ne s'améliore pas entre 2007 et 2011. Illettrisme et niveau de formation sont fortement liés. Parmi les personnes en situation d'illettrisme, huit Réunionnais sur dix n'ont pas de diplôme. Or la part des personnes sorties du système scolaire sans qualification reste très élevée même parmi les générations les plus jeunes. En 2010, 35 % des 20 à 39 ans ont un niveau inférieur au CAP (17 % en France).

tableau 1 Les facteurs explicatifs de l'illettrisme

	Modalités	Effet
Sexe	Homme	Réf
	Femme	---
Langue parlée durant l'enfance	Seulement créole	Réf
	Français et créole	---
	Seulement français	---
Habitude de lecture	Tous les jours	---
	Régulièrement	---
	De temps en temps	--
	Jamais	Réf
Tranche d'âges	Moins de 30 ans	Réf
	30 à 39 ans	-
	40 à 49 ans	+
	50 à 59 ans	++
	60 à 65 ans	+++
Niveau de vie des parents	Riche	-
	À l'aise	-
	Juste	Réf
	Ne s'en sortaient pas	+++

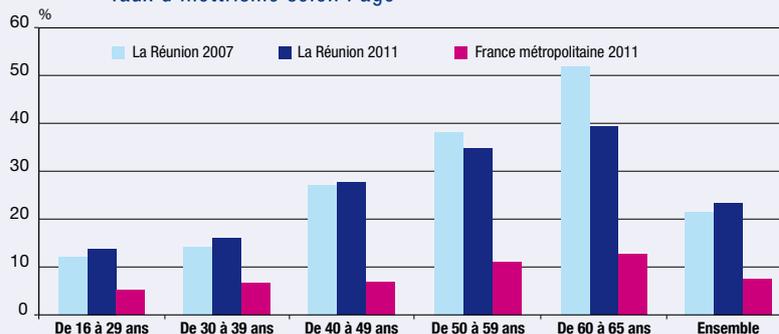
Source : Insee, enquête IVQ 2011.

1. Classement par ordre d'importance.

Champ : Personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France

Note de lecture : Les personnes qui lisaient tous les jours durant leur enfance ont beaucoup moins (---) de risque d'avoir de fortes difficultés à l'écrit que celles qui ne lisaient jamais.

graphique 2 Le taux d'illettrisme ne baisse pas chez les jeunes  
Taux d'illettrisme selon l'âge



Source : Insee, enquêtes IVQ 2007 et 2011.

Champ : personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France.

Au-delà de 60 ans, la part des personnes en grande difficulté à l'écrit diminue entre 2007 et 2011, passant de 52 % à 39 %. Cette baisse s'explique par la sortie du champ de l'étude des Réunionnais âgés de plus de 60 ans en 2007 et dont la durée de scolarité était la plus courte. Les Réunionnais âgés de plus de 50 ans en situation d'illettrisme ont quitté l'école en moyenne à 13 ans. C'est plus tôt que pour les quadragénaires (15 ans) et les moins de 30 ans (17 ans).

Les générations scolarisées avant 1970 n'ont pas pleinement bénéficié du système éducatif dont la mise en place a été progressive et qui a connu des difficultés à répondre à une démographie encore très dynamique. Ce n'est qu'à partir du début des années 70 que l'accès à l'enseignement secondaire s'est généralisé.

Depuis, le niveau scolaire a fortement progressé. La proportion des bacheliers dans une génération est passée de 55 % en 2008 à 66 % en 2011 (respectivement 62 % à 72 % en France). L'Université de La Réunion a été créée en 1982.

Comme dans l'ensemble de la population, le niveau scolaire des personnes en situation d'illettrisme est meilleur pour les générations les plus jeunes. La



encadré 2

### Journée défense et citoyenneté (JDC)

Dans le cadre des Journées défense et citoyenneté (JDC) en 2011, les jeunes filles et garçons de 17 ans ont été évalués sur leur maîtrise des apprentissages fondamentaux de la langue française. Les résultats de ces tests indiquent que près de 16 % des Réunionnais sont des lecteurs en difficulté sévère (profils 1 et 2). La Réunion se situe sur ces tests à un meilleur niveau que les autres DOM : 17 % en Martinique, 20 % en Guadeloupe, 29 % en Guyane et 44 % à Mayotte. Les Réunionnais sont en revanche plus en difficulté que les Métropolitains (4 %).

majorité des plus âgés a un niveau scolaire limité au primaire.

Les générations les plus jeunes ont toutes eu accès à l'enseignement secondaire. Mais le développement de l'enseignement secondaire n'a pas permis de résoudre tous les problèmes d'illettrisme. En 2011, près de 70 % des moins de 30 ans en grande difficulté par rapport à l'écrit sont issus de l'enseignement technologique ou professionnel et 26 % de l'enseignement secondaire général.

Au-delà de l'importance de la scolarisation pour réduire l'illettrisme, d'autres facteurs influencent l'apprentissage comme les conditions de vie, la pratique de la lecture, la langue maternelle parlée durant l'enfance ou le niveau de diplôme des parents.

## L'enfance : une période déterminante

L'apprentissage de la lecture et de l'écriture dépend fortement des conditions de vie durant l'enfance. Les Réunionnais issus de milieux modestes rencontrent plus de difficultés à l'écrit à l'âge adulte. Parmi les personnes dont les parents étaient en difficulté financière durant leur enfance, 44 % sont en situation d'illettrisme en 2011. À l'opposé, moins de 12 % de ceux dont les parents étaient riches ou à l'aise financièrement sont en grande difficulté aujourd'hui. Le lien entre précarité et illettrisme est accentué à La Réunion. En France métropolitaine, seulement 17 % des personnes dont les parents ne s'en sortaient pas sont en situation préoccupante face à l'écrit, soit 27 points de moins qu'à La Réunion.

La différence avec la France métropolitaine est d'autant plus marquée que le nombre de personnes en situation de précarité monétaire est plus important à La Réunion, 42 % des Réunionnais vivant sous le seuil de pauvreté.

Les habitudes de lecture durant l'enfance sont également un facteur déterminant pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Plus la pratique de la lecture est courante, plus les chances de maîtriser la langue française augmentent. Près de quatre Réunionnais sur dix qui ne lisaient jamais entre 8 et 12 ans rencontrent de grandes difficultés à l'écrit à l'âge adulte. En revanche, dès que la lecture est pratiquée, même de manière occasionnelle, les difficultés d'apprentissage diminuent et les acquis perdurent plus souvent à l'âge adulte : 16 % des personnes qui lisaient de temps en temps sont en difficultés à l'écrit, 11 % pour les lecteurs réguliers et 5 % pour ceux qui lisaient quotidiennement. Or à

La Réunion, 39 % des personnes ne lisaient jamais durant l'enfance contre 23 % en France.

Dans une région où les conditions économiques sont difficiles, les liens sont forts entre le niveau de vie et la pratique de la lecture. Les trois-quarts des personnes dont les parents ne s'en sortaient pas financièrement ne lisaient jamais entre 8 et 12 ans.

## Le rôle des parents dans l'apprentissage

La réussite de l'enfant dans l'apprentissage de la langue française dépend également des compétences des parents. Par exemple, à l'âge adulte, 28 % des enfants dont la mère est non diplômée ont des difficultés à l'écrit contre seulement 3 % lorsque la mère a au moins un diplôme du secondaire (CAP, BEP, BAC ou supérieur). À La Réunion, les femmes et

les hommes sont en moyenne moins diplômés qu'en France métropolitaine : 45 % n'ont aucun diplôme (hors Brevet des collèges) contre 21 % au niveau national.

De plus, à La Réunion, un tiers des mères et 42 % des pères ne lisaient jamais lorsque leur enfant était jeune. Chez les personnes en situation d'illettrisme, cette proportion est encore plus importante.

La scolarisation partielle ou incomplète des parents a donc un impact notable sur les difficultés actuelles des jeunes réunionnais.

La langue parlée durant l'enfance à la maison est aussi un facteur important quant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en langue française. À La Réunion, 70 % des personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France parlaient uniquement créole durant leur enfance. Parmi elles, 29 % ont de grandes difficultés à l'écrit à l'âge adulte.

Les Réunionnais qui parlaient exclusivement français

durant leur enfance, soit 15 % de la population, rencontrent beaucoup moins de difficultés : seulement 3 % sont en situation d'illettrisme.

Les Réunionnais bilingues, qui parlaient le créole et le français, sont également dans une situation plus favorable face à l'écrit : seulement 8 % sont en grande difficulté.



[encadré 3

## Le Plan de prévention et de lutte contre l'illettrisme 2010-2015 (PRLCI)

À fin de coordonner et de renforcer les efforts pour lutter contre l'illettrisme, une charte de partenariat et un plan de prévention et de lutte ont été élaborés et signés fin 2010. Ce plan associe les moyens de 15 partenaires pour définir une politique régionale concertée de prévention et de lutte contre l'illettrisme et arrêter les orientations et les moyens du plan d'orientation stratégique ainsi que les modalités d'évaluation, de mesure et de bilan.

Les partenaires signataires de la charte et du plan sont : l'État (Préfecture et Académie), la Région, le Département, la CAF, la Poste, l'ANLCL, l'Université de La Réunion, Pôle emploi, le CNFPT, l'AGEFOS-PME, CONSTRUCTYS, OPCALIA, le FAFSEA et UNIFAF. Ce travail de coordination et de pilotage, pleinement opérationnel à partir de 2011, est essentiel et doit permettre une plus grande efficacité des moyens mis en œuvre.

À partir de 2011, ce dispositif met en œuvre une quarantaine d'actions chaque année. Elles couvrent trois grands champs :

- des actions scolaires et périscolaires dans le domaine de la prévention,
- la mise en place de formations spécifiques financées par l'État, la Région mais également les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) dans le domaine de la lutte, auprès d'un effectif annuel d'environ 1 500 stagiaires,
- L'accompagnement des acteurs avec l'Université, le CNFPT, la DJSCS et la Mission d'appui à la Prévention et à la Lutte contre l'illettrisme (MAPLCI) du Carif-Oref.

[ tableau 2 Répartition de la population réunionnaise scolarisée en France selon les difficultés rencontrées à l'écrit en %

	Population de 16 à 65 ans (en nombre)	Grandes difficultés (illettrisme)	dont :		Difficultés partielles	Pas de difficulté
			Graves difficultés	Difficultés assez fortes		
<b>Ensemble des personnes scolarisées en France</b>	<b>512 000</b>	<b>23</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>70</b>
<b>Sexe</b>						
Homme	244 900	30	16	14	7	64
Femme	267 000	16	7	9	8	76
<b>Langue parlée durant l'enfance</b>						
Français	78 000	3	1	1	4	94
Créole	358 900	29	14	15	9	62
Créole et français	57 800	8	6	2	4	89
Autres langues	11 900	35	17	18	2	64
<b>Habitudes de lecture durant l'enfance</b>						
Tous les jours	38 500	5	2	4	8	87
Régulièrement	86 300	11	5	6	6	83
De temps en temps	189 300	16	6	10	6	77
Jamais	198 000	37	20	17	9	54
<b>Niveau de vie des parents</b>						
Riche	20 000	9	5	4	6	85
À l'aise	137 100	12	5	7	5	82
Juste	255 800	21	9	12	7	71
Ne s'en sortaient pas	94 700	44	24	20	11	45
Ne sait pas	4 300	22	22	0	10	68
<b>Tranche d'âge</b>						
16 à 29 ans	157 100	14	7	6	8	79
30 à 39 ans	106 100	16	6	10	6	78
40 à 49 ans	120 200	27	16	12	8	64
50 à 59 ans	90 600	33	14	19	8	60
60 à 65 ans	38 000	39	20	20	7	54
<b>Classe la plus haute atteinte</b>						
Primaire	72 600	65	38	22	9	26
Secondaire général	162 800	21	11	10	8	71
Secondaire technologique ou professionnel	170 500	19	7	12	9	72
Enseignement supérieur	106 100	1	0	0	3	96
<b>Situation professionnelle</b>						
Actif occupé	214 400	15	8	7	7	78
Chômeur	123 200	32	15	17	8	60
Étudiant, élève	52 500	10	2	8	6	84
Autre inactif	121 800	32	17	16	9	59

Source : Insee, enquête IVQ 2011.

Champ : personnes de 16 à 65 ans scolarisées en France.

## Les jeunes diplômés réunionnais s'en sortent bien

Très peu (moins de 1 %) de Réunionnais de moins de 30 ans ayant au moins un diplôme équivalent au baccalauréat sont en situation d'illettrisme, comme en France métropolitaine. Les Réunionnais sont moins nombreux à être en grande difficulté en compréhension orale (5 % à La Réunion contre 8 % en France métropolitaine). Ils éprouvent cependant deux fois plus de difficultés en calcul : 12 % des jeunes diplômés réunionnais ont de grandes difficultés contre 6 % en France métropolitaine.

Les étudiants réunionnais cumulent des caractéristiques favorables à un bon niveau en français. Ils sont issus pour la moitié d'entre eux de famille dont le niveau de vie est élevé. Plus de 80 % d'entre eux lisaient durant leur enfance au moins de manière occasionnelle.



Publication apériodique de l'Insee  
La Réunion-Mayotte en collaboration  
avec ses partenaires locaux.

n° 27 - octobre 2013  
ISSN : 1969-3532 - ISBN : 978-2-11-138242 - 8  
Dépôt légal n° 655  
Directrice de la publication : Valérie Roux  
Rédactrice en chef : Claire Grangé  
Conception Graphique : Design System

© Insee-2013 - Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.  
Autorisation préalable pour toute diffusion par voie électronique.

Retrouvez ce document sur le site : [www.insee.fr/reunion](http://www.insee.fr/reunion)

### [encadré 4] De nombreuses difficultés en calcul et d'assez bons résultats en compréhension orale

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) permet de mesurer des difficultés rencontrées à l'écrit, mais aussi le niveau de compétences des Réunionnais en calcul et en compréhension orale.

Quel que soit l'âge, les Réunionnais éprouvent plus de difficultés à résoudre des calculs mathématiques simples que les Métropolitains. Ils sont en effet 34 % à avoir des difficultés graves ou assez fortes en calcul contre 14 % en France métropolitaine. Néanmoins, les jeunes générations s'en sortent mieux : un quart des Réunionnais de moins de 30 ans éprouvent des difficultés en calcul contre la moitié des plus de 50 ans.

En compréhension orale, l'écart entre La Réunion et la France métropolitaine est moins marqué : 21 % des Réunionnais de 16 à 65 ans scolarisés en France rencontrent des difficultés de compréhension orale contre 13 % des Métropolitains.

Comme pour les difficultés à l'écrit, certains facteurs sont déterminants sur les compétences en calcul ou en compréhension orale. Un niveau de vie des parents élevé et des habitudes de lecture durant l'enfance favorisent un bon niveau en calcul et en compréhension orale. La langue parlée durant l'enfance est également un facteur important.

Les mauvaises performances ont tendance à se cumuler : plus de 60 % des personnes ayant des difficultés à l'écrit ont également des difficultés en calcul. La moitié ont également des problèmes de compréhension orale.

### [encadré 5] L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ)

L'enquête Information et vie quotidienne (IVQ) a été menée à la fin de l'année 2011 à La Réunion, en Guyane et en France métropolitaine. Elle a également eu lieu à Mayotte en 2012. Elle a été organisée par l'Insee en collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la direction de l'Animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) du ministère du Travail et de l'emploi, la direction de l'Évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale, le département des Statistiques, des études et de la documentation (DSED) du ministère de l'Intérieur, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) du ministère de la Culture et le Secrétariat général du comité interministériel des villes (SG-CIV). Les épreuves d'évaluation ont été conçues avec l'aide d'équipes universitaires.

Le protocole de l'enquête est inchangé par rapport à 2007. Chaque personne réalise un exercice d'orientation portant sur une page d'un programme de télévision. Il permet d'évaluer la capacité à lire des mots isolés et à comprendre un texte simple.

Si l'enquêté commet peu d'erreurs, il est orienté vers des exercices plus complexes pour évaluer des compétences élaborées, comme la capacité à produire des inférences.

Selon la proportion de bonnes réponses à l'issue de ces exercices, les enquêtés sont répartis en 4 groupes. Si les résultats à l'exercice d'orientation sont faibles, l'enquêté passe un test assez simple pour affiner le diagnostic sur ses difficultés. Les exercices de ce test, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts (jaquette de CD de musique) portent sur les capacités à produire des mots écrits (dictée d'une liste de courses). Les groupes de compétence sont élaborés en fonction de la performance minimale des enquêtés dans ces trois domaines fondamentaux et répartissent les personnes selon leur degré de difficulté à l'écrit.

Les personnes qui obtiennent des résultats moyens au test d'orientation passent une épreuve « intermédiaire » pour déterminer laquelle des deux voies précédentes est la plus adaptée.

Le questionnaire inclut un exercice de compréhension orale et de courts problèmes de calcul posés oralement. L'enquête recueille également un ensemble d'éléments biographiques sur l'enfance, la scolarité et l'histoire professionnelle de l'enquêté.



Cette publication a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre  
l'Insee et la Préfecture de La Réunion

Auteurs :

• Fabrice MICHAÏLESCO, Hervé LE GRAND (Insee)